



L'AVENIR DU NORD



Pour information
**TEL.
GE 8-1350**

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT
Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1962

1897-1962

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte.

LABELLE

Prix: 10 sous

Vol. 64 — No. 21 — St-Jérôme, 27 décembre 1961



UN NOUVEAU MINISTRE

Le gouvernement Lesage a fait une heureuse nomination lorsqu'il a désigné comme titulaire du Ministère des Affaires Municipales l'honorable Lucien Cliche, député d'Abitibi-Est.

Avant son élection le 22 juin 1960 et sa nomination au poste d'Orateur de la Chambre — qu'il a rempli d'ailleurs avec une dignité que l'opinion publique se plaît à reconnaître — l'honorable M. Cliche était l'un des grands avocats et l'une des éminentes personnalités de sa région.

ATTITUDE INDIGNE

C'est l'attitude indigne d'un honnête homme. Voilà comment les membres de la Commission Chabot ont qualifié la conduite du sénateur Courtemanche dans ses relations d'affaires avec l'hôpital Jean Talon.

Que fera M. Diefenbaker lorsqu'il aura fait une étude complète du rapport de cette Commission?

UNE ENQUETE FORT UTILE

La Commission Salvas a terminé son enquête.

354 témoins ont été entendus. Il a été prouvé que les commissions arbitraires et non méritées sur les ventes faites au Gouvernement s'élèvent au chiffre fantastique de plus de deux millions de dollars.

Cette enquête, loin d'être inutile, a révélé au public à quel niveau de turpitude et de corruption s'était abaissée l'Union Nationale et comment le régime récompensait, à même les deniers publics, ses principaux partisans, favoris et organisateurs.

Faut-il obéir à ses impulsions?

"La plupart d'entre nous étouffent chaque jour une quantité d'impulsions qui suffiraient à changer le cours de notre vie", déclare un psychologue dans S'ÉLÉVER AU-DESSUS DU BORD. Lisez pourquoi les grandes réussites sont souvent dues à une faculté d'agir spontanément sous la chaleur de l'inspiration. Apprenez à reconnaître vos bons mouvements et à les traduire rapidement par des actes. Achetez Sélection aujourd'hui!

LA BENEDICTION PATERNELLE

Le Jour de l'An au matin, de bonne heure, les enfants s'agenouillent devant leur père qui les bénit. Cette tradition fut apportée de France par nos aïeux et elle est pieusement perpétuée chez nous. Elle est une des plus touchantes manifestations de la piété filiale dans nos foyers canadiens. Cette tradition doit être encouragée, recommandée et conservée.

La formalité varie d'une paroisse ou d'une région à une autre, mais l'essentiel, le fond reste partout le même. La bénédiction du Jour de l'An a une signification touchante et grande dans sa simplicité.

C'est la maman qui doit enseigner aux petits comment il faut faire, quand elle a d'abord commencé elle-même par faire à son mari ses souhaits du Nouvel An. Tous deux se sont levés plus tôt ce matin-là; lui pour être prêt à bénir; elle pour s'émouvoir et caresser ses chers enfants, quand ils seront bénis.

Les plus grands viennent les premiers, chacun demandant sa bénédiction ou bien à la suite de l'aîné, qui la demande pour tous: "Papa, voulez-vous, s'il vous plaît, nous donner la bénédiction?" Et le père, levant ses deux mains sur la tête de ses enfants prononce d'une voix qui s'efforce de n'être pas trop émue: "Mes chers enfants, que le Bon Dieu daigne vous bénir comme je vous bénis moi-même!"

Quand les enfants sont encore trop jeunes, c'est maman qui se conduit aux pieds de leur père, tenant elle-même le bébé dans ses bras. La scène devient alors plus touchante, la responsabilité paternelle est plus atteinte et cet acte si grand, accompli par des êtres si petits. En un autre moment de l'avenir, peut-être, cet homme ne sent son cœur, à l'heure d'aujourd'hui, aternel remué par un amour plus tendre et plus près de Dieu qui bénit avec lui et par lui; nulle part il n'agit en plus parfait accord et harmonie avec le Père Qui est aux cieux.

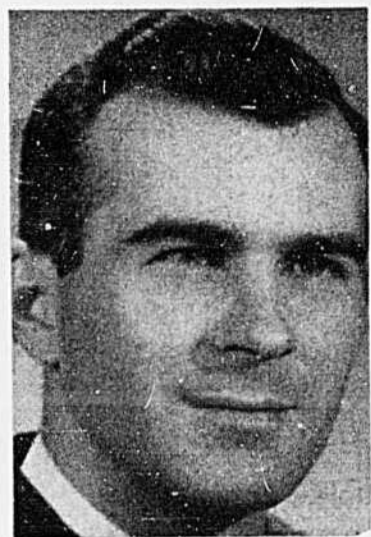
La scène peut se renouveler plusieurs fois le même jour avant la grand-messe, le soir ou même les jours suivants. C'est que le Père est devenu grand-père. Ses fils et ses filles sont mariés, ils ont quitté la maison comme les oiseaux quittent leur nid. Ils ont fondé, à leur tour, un foyer. Il faut qu'ils s'en soient allés bien loin pour que le Jour de l'An ne les ramène pas à la vieille maison familiale. De grand matin, ils ont eux-mêmes bény leurs petits; puis en hâte, le cœur battant de joie, le visage rougi par les caresses du froid ils reviennent au grand-père, à leur tour, d'appeler le bonheur sur leur tête et sur celle de leurs bien-aimés. Et le vieillard, levant de nouveau ses mains sur ses fils, sur leurs enfants, recommence: "Mes enfants et mes petits-enfants que le Bon Dieu daigne vous bénir comme je vous bénis moi-même!"

Ah! c'est là une année vraiment bien commencée.

Les ingénieurs de la Cité de St-Jérôme



M. Jean-Charles Ouellette
Ingénieur adjoint



M. Rolland Verreault
Ingénieur en chef



M. Gilles Whissell
Ingénieur adjoint

Voici les photos des trois ingénieurs de la Cité de Saint-Jérôme. Dans la présente édition, nous publions le volumineux rapport des ingénieurs Rolland Verreault et Jean-Charles Ouellette, rapport auquel ils ont travaillé depuis cinq ou six mois. Le troisième ingénieur, M. Gilles Whissell, est venu s'associer aux deux autres au milieu de décembre. Il devrait rendre de précieux services à la Cité et à ses deux confrères dans l'exécution des recommandations sur l'approvisionnement de notre aqueduc.

Anniversaire de consécration épiscopale



Le 6 janvier prochain marquera le 5e anniversaire de consécration épiscopale de Son Exc. Mgr Gustave Prévost, p.m.e., vicaire apostolique de Pucallpa, Pérou. Cet évêque missionnaire a été sacré en 1957, le jour de l'Épiphanie, par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger; les évêques co-consécruteurs étaient Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield et Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, o.m.i., évêque titulaire de Bonusta.

800,000 patients inscrits à l'Assurance-Hospitalisation

Sans la collaboration active des professions médicales et hospitalières, les réalisations du Service de l'Assurance-hospitalisation eurent été impossibles. C'est ce que déclarait le Dr. Jules Gilbert, directeur du Service, dans un message de fin d'année aux 135 membres de son personnel.

Il a noté, en effet, que plus de 800,000 cas ont été inscrits depuis le 1er janvier dans les 275 hôpitaux qui détiennent un contrat avec le Ministère de la Santé. Ce chiffre représente une augmentation de 150,000 sur le nombre de cas traités en 1960.

"C'est pourquoi nous devons rendre un hommage sincère aux membres des professions médico-hospitalières pour la compréhension sympathique qu'ils ont montrée à l'égard de leurs nouveaux devoirs."

Le Dr Gilbert a souligné que les 800,000 cas traités cette année dépassent par environ 50,000 les prévisions du début de l'année.

Son Exc. Mgr Prévost passera le jour de son anniversaire dans sa mission de Pucallpa, au Pérou, en compagnie de ses missionnaires. Il projette de venir passer quelque temps au Canada au cours du printemps de 1962.

"La vaste majorité de ces patients a bénéficié de l'assurance-hospitalisation. Au delà de 350,000 patients ont été hospitalisés sans frais en salle ordinaire. Ceux qui ont choisi une chambre semi-privée ont bénéficié de réduction allant jusqu'à 60 pour cent du taux de la même chambre l'année précédente. (Les taux des chambres semi-privées des hôpitaux publics sont de \$4 et \$5 sur l'île de Montréal et de 4 partout ailleurs dans la province) Enfin, a-t-il ajouté, le coût des chambres privées a accusé une baisse appréciable dans la plupart des hôpitaux.

"De plus, le patient ne reçoit plus de comptes additionnels pour les services d'usage tels que: la salle d'opération, la pharmacie, le laboratoire, les rayons-X, les transfusions de sang, etc. Toutes ces charges sont maintenant défrayées par l'Assurance-hospitalisation. Si le patient choisit une chambre, il paye un loyer pour cette chambre; rien de plus.

Le directeur a déclaré que le Service pouvait se féliciter de ce qu'il avait accompli jusqu'à date. "Grâce à un travail d'équipe remarquable, nous avons réussi à organiser en vitesse un régime de paiements qui a permis aux hôpi-

Dans nos affaires municipales

QUE L'ANNÉE 1962 SOIT SOUS LE RÈGNE DE LA COOPÉRATION

Le rapport sur l'étude en approvisionnement d'eau que les ingénieurs municipaux viennent de déposer aurait coûté à notre Cité une somme rondelette s'il avait été préparé par des étrangers. On se souvient ce que nous a coûté celui des ingénieurs Montréalais. On pourrait dire que la seule production de ce rapport a presque justifié leur salaire. D'ailleurs, les membres du Conseil de la Cité n'ont pas manqué de l'apprécier. Il ressort de leur étude quelque chose de particulièrement consolant; leurs recommandations. En effet, d'autres études de ce genre avaient souvent semé une certaine confusion: une firme préconisait un système, l'autre en suggérait un différent.

Ce que nous apprécions par-dessus tout dans l'étude de nos ingénieurs Ouellette et Verreault, c'est à la fois la clarté et la flexibilité de leurs recommandations. Qu'il nous suffise de les énumérer brièvement pour nous en convaincre:

- 1.— Expertise pour puits dans la région de Filion;
- 2.— Si les résultats obtenus sont positifs; ALIMENTATION PAR PUIITS ET DISTRIBUTION PAR GRAVITE;
- 3.— Si les résultats sont négatifs; USINE DE FILTRATION ET DISTRIBUTION PAR GRAVITE.

Nous publions ailleurs dans notre journal leur étude complète. Ce rapport encourageant de nos ingénieurs devrait donc rallier les volontés et les énergies de nos responsables et de la population en général, dissipées jusqu'à présent dans des petites querelles stériles. Ne nous laissons pas assommer par les jérémiades des vieilles barbes, ces prophètes de notre recul. Espérons que l'on comprendra enfin l'importance de la coopération pour mener à bien ce projet qui est devenu le facteur limitant dans l'essor économique de notre Cité. Il faut à tout prix que l'on se rende compte que le problème de l'approvisionnement d'eau ne sera réglé définitivement, l'expansion de notre Cité s'en trouvera entravée.

taux de la province de fonctionner normalement.

"Depuis le 1er janvier, nous nous occupons de plus de 3,000 réclamations par jour. Nous avons affronté une foule de difficultés et plusieurs problèmes ne sont pas encore résolus.

"Mais ce qui importe par-dessus

tout c'est que l'assurance-hospitalisation est un fait accompli, une expérience vécue par quelque 800,000 résidents de notre province. La population entière peut maintenant se prévaloir des soins hospitaliers nécessaires, consciente que le lourd fardeau du coût de l'hospitalisation a été supprimé."

Le doyen des avocats



ME JOSEPH FORTIER, c.r., qui entrera vendredi le 29 décembre, dans sa 90e année.

Me Fortier du bureau de Fortier et Mathieu à Saint-Jérôme, est le doyen des avocats pratiquants dans la province de Québec. Il fut admis au Barreau en 1898. Il fut protonotaire de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Terrebonne pendant 37 années avant de reprendre l'exercice de sa profession.

Souhaits de M. Réal Jacob



M. REAL JACOB, de Ste-Thérèse, représentant de la Jeunesse Libérale du comté de Terrebonne nous adresse le message suivant:

"Comme représentant de la Jeunesse Libérale auprès de l'Association Libérale du Comté de Terrebonne, association qui rallie un nombre fort imposant de jeunes du comté, intéressés à la politique et au progrès de leur province, je souhaite aux membres du Bureau de Direction, aux membres de l'Association, ainsi qu'à toute la population du comté de Terrebonne, et spécialement à la jeunesse mes souhaits les meilleurs pour une Bonne et Heureuse Année 1962".

Réal JACOB.

Le Père Noël fait des heureux

Le Père Noël, ce bon vieux bonhomme à barbe blanche que tous les jeunes aiment tant, continue toujours à faire des heureux.

Jeudi dernier, le 20 décembre, les directeurs de l'Association pour Enfants Retardés, section St-Jérôme, organisaient une petite fête de Noël pour les petits enfants qui fréquentent leur école.

Une vingtaine d'enfants, garçons et fillettes, ont été très heureux de recevoir des mains du Père

Noël, un joli cadeau et une bonbonnière.

Quelle mine réjouie que celle des petits garçons recevant du Père Noël, un bâton de hockey, une rondelle et une collection de cartes de joueurs de hockey... cadeau idéal pour tout petit garçon, idole des Boum Boum Geoffrion et des Maurice Richard. Et que dire des fillettes, toutes heureuses de leurs sets de toilette, ou de leurs poussettes.

(suite à la page 3)

Avis de l'hon. Lionel Bertrand

L'hon. Lionel Bertrand, Secrétaire de la Province et député de Terrebonne, était à Québec, cette semaine, mercredi et jeudi, pour des importantes réunions du cabinet provincial.

Il sera à son bureau vendredi après-midi de trois heures à six heures, et sera à Saint-Jérôme par la suite où il enregistrera ses souhaits pour la population du comté de Terrebonne; ses souhaits seront radiodiffusés par le poste CKJL Laurentides, samedi et dimanche soirs, et également le premier de l'An.

M. Bertrand sera la semaine prochaine à Québec pour des réunions du cabinet, soit mercredi et jeudi les 3 et 4 janvier. Il sera à son bureau vendredi après-midi le 5 janvier, de trois heures à six heures. Son bureau sera fermé samedi le 6 janvier, fête des Rois.

La session provinciale ouvre le mardi 9 janvier. M. Bertrand ne sera pas à son bureau lundi le 8 janvier, devant rentrer à Québec le même jour. Pendant la session il ne sera à son bureau que le samedi; les journaux du comté donneront tous les renseignements concernant ses heures de bureau. Il sera à son bureau samedi matin le 13 janvier.

Bonne et Heureuse Année à tous nos lecteurs



ANNONCES CLASSES
servez-vous de
L'AVENIR DU NORD
distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme
TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75
 Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

TERRAINS A VENDRE
 Terrains situés rue des Pins, côté nord-ouest, rues Labelle et Deschambault. S'adresser Tél. GE. 8-5261. IND.

A VENDRE
 Yacht 16 pieds, Trucraft 59, moteur 40 forces Scott Awater 50, commande de contrôle, pare-brise en très bon état. S'adresser GE. 8-2150. IND.

A VENDRE
 Flash électronique "Heliand Strobonar". Une ampoule à \$35.00 (valeur \$90.00) S'adresser Tél. GE. 8-1350. IND.

FEMMES DEMANDEES
 Faites jusqu'à \$26.00 par semaine pendant votre temps libre, en faisant de la couture à la maison. Ecrivez à: **BUNNY'S, Boîte Postale 7010, Post Office Adelaide, Toronto, Ont.** IND.

AVENIR ASSURE EN 1962! Venez dans votre localité plus de 250 nécessités pour la maison, vitamines, épices, essences, cosmétiques, broches, etc. Commission, boni, 30 jours d'essai! **PRODUITS FAMILIENS**, Distr. D.S. 1800 Délorimier, Montréal. IND.

RESTAURANT A VENDRE
 Bon chiffre d'affaires, restaurant et salle à manger pouvant contenir 50 personnes. Equipement moderne complet. Loyer \$125.00 par mois avec bail de 4 1/2 ans. Situé au Centre du Village St-Jovite. Pour information, S'adresser **L'Avénir du Nord**, C.P. 160, St-Jérôme

Voici AVON
 Maitresses de maison. Si vos enfants retournent en classe, utilisez votre temps libre auprès d'AVON. Plusieurs territoires libres. Informez-vous en écrivant à: **MMF. L. HUNEAU**, 8123 Châteaubriand, Montréal

Cartes Professionnelles

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L.
 NOTAIRE
 236 rue Parent, Suite 25, St-Jérôme
 Tél. Bureau: GE 8-2844
 Résidence: GE 8-1861

NICOLAS & LEVESQUE
 ARCHITECTES
 190 AVENUE PARENT, St-Jérôme, GE 2-4237
 TEL. GE. 8-3301
 Rés.: Marcel Levesque, 14 rue Malsonneuve, St-Jérôme, GE. 2-4483

ADAM GREENSPOON REALTIES INC.
 4950, Queen Mary Road, Suite 230, Montréal
 Tél. RE. 9-5387
 Soir: RE. 3-3956

LEGAULT & LEGAULT
 AVOCATS ET PROCUREURS
 L. L. LEGAULT, C.R. (1906-1948), 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal Québec - Tél. Victor 9-3866
 Fernand LEGAULT, C.R. (1948-1961), 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal Québec - Tél. Victor 9-3866

GERARD VERMETTE BA., LL.L.
 NOTAIRE
 6669, rue St-Denis, Montréal, Tél. CR. 6-2692

JEAN-PAUL LEDUC, L.S.C., C.A.
 Comptable Agréé
 325, 2ème Boulevard, St-Jérôme, Tél. GE. 8-8454
 97a, rue Turgeon, Ste-Thérèse, Tél. TA. 3-2467

Brosseau et Dussault
 Comptables - Vérificateurs
 Tél. GE. 8-1201
 336, rue Labelle - St-Jérôme
 (En dessous du Bell Telephone, bureau d'affaires)
 PAUL BROSSAU, A.P.A., C.C.S., auditeur public accrédité
 ANDRE L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

MURRAY & BOURASSA
 Ingénieurs Conseils et Arpentiers Géomètres
 Arpentage — Structure — Génie municipal
 274, rue Barrette, Saint-Jérôme, Tél. GE. 8-5361

BUREAU ARMAND PARENT
 ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.
 Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements
 236, ave Parent, Saint-Jérôme, Tél. GE. 2-9733

Tableau indiquant la consommation et le débit d'après les compteurs en gallons par jour, durant le mois de novembre

DATE	SOURCE LABELLE	PUITS LANE	SOURCE LEBEAU	RIVIERE DU NORD	CONSOMMATION QUOTIDIENNE
1	345,000	676,000	118,000	1,113,000	2,252,000
2	326,000	617,000	118,000	1,159,000	2,252,000
3	326,000	753,000	119,000	738,000	1,936,000
4	330,000	761,000	118,000	1,382,000	2,691,000
5	256,000	715,000	118,000	1,112,000	2,201,000
6	285,000	677,000	115,000	1,493,000	2,570,000
7	311,000	610,000	117,000	1,237,000	2,275,000
8	340,000	668,000	114,000	1,209,000	2,331,000
9	380,000	783,000	114,000	1,114,000	2,391,000
10	304,000	703,000	110,000	1,001,000	2,118,000
11	305,000	703,000	111,000	1,001,000	2,122,000
12	305,000	704,000	111,000	1,001,000	2,122,000
13	275,000	638,000	115,000	1,579,000	2,605,000
14	306,000	687,000	114,000	1,207,000	2,314,000
15	304,000	687,000	114,000	1,227,000	2,332,000
16	311,000	687,000	117,000	1,223,000	2,338,000
17	325,000	619,000	110,000	1,174,000	2,328,000
18	287,000	671,000	112,000	1,136,000	2,206,000
19	339,000	680,000	115,000	1,044,000	2,178,000
20	277,000	650,000	106,000	1,542,000	2,575,000
21	289,000	637,000	106,000	1,165,000	2,197,000
22	297,000	646,000	107,000	1,170,000	2,220,000
23	355,000	797,000	109,000	1,110,000	2,371,000
24	265,000	661,000	112,000	1,161,000	2,199,000
25	314,000	734,000	108,000	1,161,000	2,317,000
26	283,000	656,000	110,000	1,082,000	2,131,000
27	293,000	693,000	107,000	1,538,000	2,631,000
28	299,000	711,000	105,000	1,196,000	2,311,000
29	284,000	680,000	106,000	1,484,000	2,554,000
30	267,000	677,000	105,000	1,486,000	2,535,000
Total:	9,183,000	20,609,000	3,361,000	36,345,000	69,498,000
Moyenne:	306,100	686,967	112,033	1,211,500	2,316,600
%	13.2%	29.7%	4.8%	52.3%	100%

"Les Jeunes et la Formation de Groupe"

Chers lecteurs et lectrices, Plusieurs membres du Club de Tennis Laurentien vous ont entretenus des multiples avantages que peut apporter le sport du Tennis. Cependant, je voudrais élaborer aujourd'hui un autre item, secondaire peut-être, mais qui a tout de même son importance. Il s'agit de la Formation et de l'enrichissement personnel qu'apporte le Club à chacun des membres actifs.

En effet, ce mouvement de Jeunes nous donne à nous, étudiants et étudiantes, la chance de faire nos premières armes. Il nous donne l'opportunité de voler de nos propres ailes puisque plusieurs ont des charges bien définies à remplir et tous, le devoir d'être membres actifs. On se débrouille selon les moyens mis à notre disposition et nous avouez comme moi que les résultats actuels sont plus que satisfaisants. En un mot, ce mouvement développe l'esprit d'initiative des Jeunes, qualité indispensable pour l'avenir.

Le Club est aussi une véritable source d'enrichissement. Les membres se réunissent pour discuter et échanger des opinions sur tous les points de vue ou pour se détendre sagement lors d'une soirée créative ou d'un programme culturel; par exemple "l'Opéra de Quat'Sous" que nous avons vu tout dernièrement. C'est dire que le Club attache autant d'importance au développement culturel que physique.

Enfin notre travail en équipe et nos fréquentes rencontres entre Jeunes développent chez nous le sens social. Dans notre Club, étudiants et travailleurs font équipe. L'un et l'autre partagent leur valeur respective. Chacun sait reconnaître la personnalité des autres. Depuis quand les Jeunes d'aujourd'hui comme on les appelle, ne peuvent plus s'unir dans un esprit véritable, s'amuser entre eux, échanger sans que les parents sachent si le père de tel ou tel membre est professionnel ou ouvrier? Est-ce dans cet esprit que grandit la future société? Les Jeunes crient... NON!!!

Personnellement, je ne cesserais de louer l'initiative d'une telle entreprise. Nous, Jeunes, nous avons soif d'apprendre et de nous développer. Beaucoup se sont laissés entraîner à faire n'importe quoi faute d'idéal... Nous, Jeunes Jérômiens, nous avons cette chance inestimable grâce au Club. A nous d'en profiter!!!

JH. AM

Jocelyne HAMEL, membre du C.T.L.I.

Le 1er janvier: Origines et coutumes

Le premier jour de janvier marque le début d'un nouvel an. Il semble bien que cette constatation est en soi un pléonasme digne du célèbre monsieur de la Palice. Pourtant, le calendrier n'a pas toujours été de ce avis!

Aux premiers âges, l'année commençait le 1er mars. Dès lors, les mois de septembre, octobre, novembre et décembre étaient bien les septième, huitième, neuvième et dixième mois, comme l'indiquait leur nom. Mais 153 avant Jésus-Christ, Numa Pompilius décida de fixer au 1er janvier l'origine de l'année civile parce que les Consuls entraient en charge à cette date.

Cette tradition se modifia dans la suite. Sous les Mérovingiens, on revint au 1er mars; sous Charlemagne, l'année débuta à Noël; pendant la Guerre de Cent ans, ce fut Pâques. Enfin, en 1563 Charles IX revint à l'ancien usage et décréta pour toute la France la date du 1er janvier.

Les vieux dictons du mois sont nombreux et pleins d'intérêt: ils se rapportent surtout à la température. Nous citerons seulement les plus curieux:

Tonnerre en Janvier Récolte en quantité, dit l'un deux. Et celui-ci qui intéresse les cultivateurs: Pour labourer et pour fermier... Mieux vaut vouloir dans son grenier Que voir son valet en Janvier... Les bras nus charger le fumier... Certains s'appliquent spécialement à des jours du mois: Soleil qui lui le Jour des Rois... Fait deux hivers pour une fois... Le Jour Saint Adrien (9) Un trop grand froid ne vaut rien. S'il pleut à la Saint-Guillaume (16) Auras du blé plus que du chaume. Saint-Antoine (17) sec et beau Remplit cave et tonneau.

Le mois a, paraît-il, certaines influences sur le caractère. C'est ainsi que les enfants nés du 1er au 20 seraient timides, manqueraient d'ambition et d'esprit d'a-

ARGENT A PRETER
 Pour achats de commerce, refinancement ou amélioration de propriétés ou commerce, consolidation de tous genres de dettes ou construction peu importe le montant. Prêt sur Irre et 2e hypothèque partout au Canada. Service rapide.
 7208 St-Denis, Tél.: 277-1109

BEAUX TERRAINS A VENDRE
 29 terrains d'environ 60 x 100 situés entre les rues Beaulieu et Castonguay à l'ouest du CNR et à l'ouest de la rue Gauthier en vente, services d'aqueduc et d'égoûts installés.
 S'adresser à: **Regent Knitting Mills Ltd. GE 2-4361** ou **Robert Lapierre, Tél.: GE 8-3689** IND.

RESUME

	Puits (Région de Filion)	Usine de Filtration (par gravité)	Eau des lacs.
Coût total de l'emprunt:	\$ 692,000.00	\$1,025,800.00	\$1,330,000.00
Intérêts (30 ans)	\$15,000.00	1,209,400.00	1,568,000.00
Remboursement total:	\$1,507,000.00	\$2,235,200.00	\$2,898,000.00
Remboursement annuel:	50,233.33	74,500.00	96,600.00
Frais d'opération et d'entretien:	7,000.00	29,500.00	10,400.00
Coût total annuel:	59,233.33	104,000.00	107,000.00
Moins coût d'opération du système actuel:	31,500.00	31,500.00	31,500.00
Coût annuel du projet:	\$ 27,733.33	\$ 72,500.00	\$ 75,500.00

St-Sauveur, M. le Chan. Paul Labelle, curé, assistait au chœur. Le Directeur diocésain, M. le Curé Chs.-Edouard Léveillé de N.-D. de l'Assomption, n'a pu se rendre, étant retenu dans sa paroisse pour les Quarante-Heures.

La cérémonie débuta par le chant de Complies. Après quelques mots du Directeur, S.E. Mgr Emilien Frenette nous donna une magistrale allocution. Il dit combien il comptait sur les 200 membres de l'A. N. du diocèse. "Quand vous êtes là à adorer, à prier, à veiller le 1er samedi soir du mois, je ne suis pas inquiet, dit Mgr l'Évêque. Je sais, que les problèmes les plus difficiles seront résolus." Puis il rappela aux adorateurs qu'ils faisaient la chose la plus utile au monde: prier.

Il leur recommanda deux intentions particulières: le succès du Concile oecuménique et la relève sacerdotale en Amérique Latine. C'est d'une façon prenante qu'il commenta ces deux intentions. Pour terminer, il demanda aux membres d'être fidèles à leurs obligations.

Vint ensuite le cérémonial de la réception des vingt nouveaux membres. Le tout se termina par le Salut du T.S. Sacrement.

L'Adoration Nocturne existe à la paroisse Cathédrale, à Ste-Thérèse et à Terrebonne. Et le Comité Diocésain de l'A.N. projette d'autres fondations dans un avenir prochain.

Réception dans l'adoration nocturne

A LA CATHÉDRALE LE 10 DECEMBRE AU SOIR, SOUS LA PRESIDENCE DE SON EXC. MGR E. FRENETTE, VINGT NOUVEAUX ADORATEURS: TREIZE DE ST-JEROME ET SEPT DE STE-THERESE.

Le 10 décembre, à 7 h. 30 p.m. Son Exc. Mgr E. Frenette présidait à la réception de 20 nouveaux adorateurs. Cette réception coïncidait avec le 7e anniversaire de la fondation de l'Adoration Nocturne dans le diocèse. En effet, la fondation remonte au 9 décembre 1954 dans St-Jérôme.

Pour la réception, Mgr l'Évêque était assisté de M. l'abbé Georges Forest, directeur de l'A. N. de la Cathédrale et de M. l'abbé Gérard

propos. Par contre, ceux nés du 20 au 30 seraient intelligents, audacieux, orgueilleux et séduisants.

Le 17, jour de saint Antoine, est la fête des bouchers et des charcutiers. L'origine de ce patronage vient de la légende suivante: Une laie amena un jour aux pieds de Saint-Antoine, tous ses petits frappés de cécité. Le saint pris de pitié, leur rendit la vue et l'excellente mère ne voulut plus quitter son bienfaiteur.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
LABELLE, Georges	13 Ste-Marguerite St-Jérôme	Epicierie
TREMBLAY, Henri	Canadian Legion Br. 190 St-Jérôme	Club
THIBODEAU, Gaétan	Terrebonne	Epicierie
VAILLANCOURT,	29 St-Jean Baptiste Terrebonne	Restaurant

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
 BUREAU DU GREFFIER
 CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
 MONTREAL, P.Q.

Le monde évolue et les goûts changent

Une récente enquête, menée par les Distilleries Melchers parmi les nombreux connaisseurs et consommateurs de gin, a confirmé cette tendance.

Les Distilleries Melchers sont heureuses de présenter l'authentique et nouveau gin "Croix d'Or", au goût d'aujourd'hui. C'est un délicieux bruvage en toutes saisons.

Le nouveau gin "Croix d'Or" est distillé et vieilli à point dans les vastes distilleries Melchers situées à Berthierville. Ce gin authentique pourra satisfaire les goûts des plus exigeants. Ce gin Croix d'Or au goût d'aujourd'hui est distillé et rectifié dans des alambics scientifiquement perfectionnés par les Distilleries Melchers, une entreprise du Québec, à votre service depuis 1898. Y goûter, c'est l'adopter!

Pour satisfaire LE GOÛT D'AUJOURD'HUI, les connaisseurs exigent un gin plus léger, plus désaltérant... enfin, un gin au goût de tous. Quand même, il faut un gin authentique fait de grains, spécialement distillés et rectifiés avec des baies de genévrier et autres plantes aromatiques, soit, du gin dans toute l'acceptation du mot, sans autres qualificatifs.

ACADEMIE DE QUILLES ROBERT
 407 rue Labelle - St-Jérôme

Savez-vous que vous pouvez jouer à notre salle de quilles à .25c LA PARTIE

Souliers et vestiaire GRATIS

POUR INFORMATION APPELEZ

Tél. GE. 2-9231

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

A NOTRE BIENVEILLANTE CLIENTELE

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE

Centre d'Achats St-Jérôme

J.-M. Boucher, gérant

LORSQUE VOUS REMPLIREZ CES DOUILLES VIDES, SONGEZ A GARNIR VOTRE REFRIGERATEUR DE BIÈRE O'KEEFE!

Le temps approche où les amis viendront vous offrir leurs bons souhaits et goûter votre hospitalité des fêtes. Préparez-vous en mettant dans le "frigo" une bonne provision de bière O'Keefe, légère et douce, que la plupart de vos amis préféreront.

BUVEZ O'Keefe LA BIÈRE Douce!

GERMAIN BOCK c.r.

AVOCAT

268, rue St-Georges

St-Jérôme



L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

CHEVIER

295, rue St-Georges

Tél. GE. 8-1350

St-Jérôme



Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.

Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local.



- Charpente d'acier
• Escalier de sauvetage
• Erection avec "Crane"
• Service d'Ingénieur
• Estimé Gratuit

Albert-André LANTHIER, prop

St-Jérôme Tél. GE. 8-6491

Chronique Municipale

La réclamation de la Cité à l'Autoroute

Le conseil municipal semble décidé à faire valoir ses droits contre l'Office de l'Autoroute, devant la Régie des Services Publiques.

Les améliorations de l'aqueduc

Tout comme l'annonçait notre journal dans sa dernière édition, les ingénieurs de la Cité, MM. Roland Verreault et Jean-Chs. Ouellet, déposaient à la séance du Conseil de lundi dernier, un rapport de quelques 35 pages, sur leurs recommandations pour les améliorations à apporter au système d'aqueduc, quant à l'augmentation de la provision d'eau potable.

Reclamation payée

Le conseil municipal a autorisé le paiement d'une réclamation au montant de \$120.75 à M. Marcel Danis, pour dommages causés dans le sous-sol de sa résidence, par le refoulement des eaux d'égout.

Engagement d'un mécanicien de nuit au garage municipal

Sur la recommandation de l'ingénieur Roland Verreault, le conseil municipal a engagé M. Gerald Boiteau comme mécanicien de nuit au garage municipal, avec une augmentation sur son salaire actuel.

La Coop. de Construction de Ste-Paule demande des pavages

Une demande de la Coopération de Construction Ste-Paule pour que les rues de ce secteur soient pavées, a été référée au bureau des ingénieurs pour considération lors d'un prochain budget.

Le 21e concile oecuménique annoncé pour 1962



Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, dans son message de Noël annonçait qu'il convoquerait le 21e concile oecuménique au cours de l'année 1962 et serait connu sous le nom de Concile Vatican II.

Le premier concile qu'on a appelé Concile de Nicée, fut tenu en l'an 325. Il est intéressant d'en connaître au moins les grandes lignes afin de nous faire comprendre la signification d'un concile.

LA PERSECUTION PREND FIN.

Il y avait près de trois siècles que l'Eglise était fondée. Au cours de ces longues années, elle avait souvent été persécutée. Tout homme qui se faisait baptiser savait qu'il pouvait devenir un martyr. Tout à coup, en 313 tout change: l'Empereur reconnaît à ses sujets le droit d'être chrétiens.

Plus d'une fois les évêques d'une même région s'étaient réunis en assemblées que l'on appelait des conciles.

prêtres de Rome. En regardant ces évêques, on voyait l'universalité de l'Eglise. Mais ce qui émut plus encore les contemporains, c'était la présence dans ce concile d'évêques qui avaient été torturés lors des persécutions et qui portaient dans leurs corps les cicatrices des maux endurés.

Un historien du concile pouvait dire: "C'était un mélange d'accents et même d'idiomes divers qui faisait ressortir la communauté des sentiments. On se rappelait le don des langues et la première Pentecôte. Toutes les nations persécutées ce jour-là se réunissaient après trois siècles, fières des épreuves qu'elles avaient souffertes pour la foi, et des fils sans nombre qu'elles avaient enfantés à Jésus-Christ.

Or précisément, le premier concile était celui de l'énoncé de la foi et c'est alors que Le Credo fut adopté à la quasi-unanimité et ce n'est que plus tard par un autre Concile que le Credo que nous chantons à la messe fut finalement approuvé.

LA FETE DE PAQUES.

Ce problème était bien différent du précédent, mais les questions qui intéressent un concile sont très variées. Pâques n'était pas célébrée à la même date en Palestine d'une part, en Egypte et à Rome d'autre part.

AUTRES DECISIONS.

Plusieurs des dispositions prises concernent les fidèles. Nous remercions surtout l'insistance du Concile demandant que tous les chrétiens mourants reçoivent le très nécessaire viatique. Cette obligation est si importante aux yeux du Concile qu'il précise qu'en cas de danger de mort on donne le viatique, même à ceux qui auraient été écartés des sacrements pour un temps, par suite de leurs fautes.

EN ATTENDANT LA VERTE

On peut dire que la paroisse Ste-Marcelle est privilégiée, puisqu'on compte plusieurs paroissiens, M. le Maire Hubert Murray, le président de la Commission Scolaire M. Georges Auclair, le greffier de la Cité, M. Octavien Tessier, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste M. Gérard Maisonneuve, le président de la Fédération des Oeuvres de Charité M. Roland Cadieux et la régente des Filles d'Isabelle Mme A. Boisvenu.

Au point de vue municipal, MM. Bruno Martin, échevin, Raoul Latour, chef de police, et René Beauvais, contremaître de la Cité, habitent le quartier St-Louis situé dans la paroisse Ste-Marcelle.

M. Hubert Murray, maire de la Cité, a été élu marguillier de la paroisse Ste-Marcelle en remplacement de M. Arthur Boisvenu. On cumule les fonctions.

Le pauvre John Diefenbaker a les épaules très chargées avec son protégé le sénateur Henri Courtemanche, anciennement député de Labelle.

On sait que le sénateur Courtemanche était le gendre de l'ex-ministre de la Santé, l'Honorable Albini Paquette de la défunte Union-Nationale... Un joli cadeau de Noël pour le gendre et le beau-père, car comme on le sait, le sénateur Courtemanche n'a pu faire autrement que remettre sa démission.

Selon plusieurs de nos marchands, le commerce a été très bon cette année, particulièrement pendant la période avant les Fêtes. C'est probablement que l'on est bien servi chez soi et que le consommateur comprend mieux le "slogan" de l'achat chez nous.

A la suite d'un attentat contre deux femmes, M. Armand Parent a soumis une demande au conseil municipal pour que le boulevard Melançon soit mieux éclairé, cette demande a été renvoyée au bureau des ingénieurs pour y faire suite.

Deux requêtes demandant la construction des ponts de l'avenue Bélanger et de la rue des Erables ont été référées à la Commission d'urbanisme pour étude et rapport.

Dans quelques heures, à l'horloge du temps, l'aiguille inexorable marquera un chiffre de plus. L'année 1962 se lèvera sur le monde, tandis que pointerait l'aurore d'un jour paré d'un prestige extraordinaire et qu'on baptise jour d'émotion tant on se sent heureux de se retrouver en ce début d'année.

Grâce à lui, les coeurs sont généreux: souhaits et vœux en débordent. Le monde a littéralement changé d'aspect: on souhaite à son prochain une foule de choses qu'on désire pour soi-même. Le Jour de l'An n'est pas seulement chargé de promesses, il pioche sous le faix des bonnes intentions que chacun entretient envers autrui. N'est-ce pas un jour merveilleux?

Et pourtant, il engendre une certaine mélancolie, car le temps fait son oeuvre. Il grignote les secondes, les minutes, les heures et les jours, enchainant les semaines aux mois pour les entraîner dans la ronde des années. Et celles-ci broient tour à tour nos illusions, notre jeunesse, nos rêves et nos espoirs. Nous emportant dans ce tourbillon ininterrompu où s'entremêlent joies et peines, il nous mène au bout de la course.

A nos cheveux, il mêle des fils d'argent, soit, mais faut-il lui en vouloir? En auréolant ainsi nos traits, ne donne-t-il pas à nos physiognomies une expression plus attachante?

Ne lui sommes-nous pas redevable d'une expérience qui est une source d'enrichissement pour ceux que nous aimons? Nous pouvons mieux avec les années, comprendre les souffrances des autres, apaiser leurs tourments, saisir leur détresse devant l'adversité. Grâce à lui, nous nous sentons plus utiles à mesure que nous avançons en âge. Vieillir n'est pas une déchéance, mais un privilège, ne l'oublions pas. BONNE, HEUREUSE et SAINTE ANNEE J. G. D.

pièce où le thermomètre ne dépasse pas 60° F., il va sans dire que la chaleur qui se dégage des calorifères et des bouches d'air chaud leur est néfaste. Pour ce qui est de l'humidité à maintenir, plusieurs personnes croient qu'il suffit d'arroser plus abondamment les racines, mais ils oublient que même le feuillage doit être entouré d'un milieu humide. Il suffit de prendre un récipient, de placer environ un demi pouce de gravier au fond et de mettre de l'eau sur le feuillage à l'aide d'une seringue spécialement conçue à cet effet que vous pourrez vous procurer chez votre pépiniériste. Pour ce qui est des courants d'air, il est bon de se rappeler qu'une chute rapide de température, même si elle n'atteint pas le point de congélation, est toujours dommageable aux plantes.

UN CADEAU POUR L'AVENIR!

Pour un comptant minime

L'avenir de vos enfants est votre première pensée! Préparez votre famille à un avenir de sécurité avec un cadeau de vie entière!

Le clavographe portatif "REMINGTON"

Les ETUDIANTS utilisant la portative obtiennent des résultats 35% meilleurs! Donnez cette chance à vos enfants avec la REMINGTON Quiet-riter

Termes faciles

SIGNEZ: GE. 8-3459 ou rendez-vous chez

BENOIT INC.

Vente - Réparation - Location de Machines à écrire Machines à additionner et Caisnes enregistreuse

285 ST-GEORGES - ST-JEROME



POURQUOI LE FAIRE MAINTENANT?

La campagne d'emplois d'hiver, lancée il y a quelques semaines dans notre district, a commencé à rapporter des fruits. Plusieurs entrepreneurs, propriétaires ou industriels ont répondu à l'appel lancé par le Comité de la Campagne d'emplois d'hiver. Si tous agissaient de la sorte, la "Saison morte" des mois d'hiver ne serait qu'un vain mot, car elle n'existerait plus. Et que d'avantages tous et chacun pourraient en retirer: d'abord, les entrepreneurs ont le choix de bons ouvriers sur la liste du bureau local de placement, ils bénéficient d'une abondance de matériaux de première qualité qui restent en entrepôt, ils disposent d'une ample période de temps pour exécuter leurs travaux. Puis les propriétaires, peuvent entrer en possession de leurs logements ou de leurs maisons beaucoup plus tôt, et retirer ainsi des revenus additionnels. Toute la communauté profite ainsi de l'aubaine de ces occasions saisonnières qui mettent en pleine activité tous les métiers de la construction et chacun des rouages de notre économie.

Ste-Thérèse St-Jérôme

CONTRACTEUR GENERAL



H. J. O'CONNELL Limited

mie régionale. Les emplois d'hiver auront comme répercussion heureuse d'élever le pouvoir d'achat d'une classe importante de la population qui s'avère les clients réguliers de nos établissements de commerce. "FAITES-LE MAINTENANT!"

Offre et demande

Le Service national de placement présente, dans sa brochure "Offre et demande", des renseignements très utiles aux étudiants. Nous étudions chaque semaine, les besoins de diplômés dans une profession.

Commerce et Administration Affaires:

Bien que les occasions d'emploi pour les diplômés des cours de commerce et d'administration d'affaires soient excellentes, il n'y aura qu'une faible augmentation du nombre de finissants en 1962. Le traitement initial est bon et les salaires sont beaucoup meilleurs qu'au cours des années précédentes pour ceux qui sont intéressés à s'inscrire comme stagiaires chez les comptables agréés.

Un nombre croissant de diplômés d'autres facultés sont maintenant admis chez les comptables agréés. Ceci est dû en partie à une pénurie de diplômés des cours de commerce ainsi qu'à un projet de modification des exigences d'admission pour les stagiaires qui, en 1970, devront tous posséder un diplôme universitaire.

G.D.



GAZOLINE DIESEL

HUILE A CHAUFFAGE

S.C.A. ST-JEROME GE 2-9745-47 J.C. DESJARDINS TA 3-3994



L'Actualité AGRICOLE

Soins à donner aux plantes d'intérieur

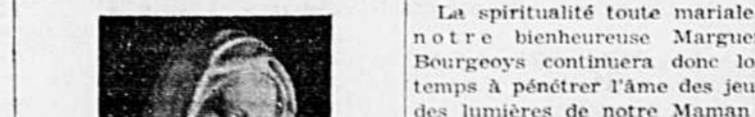
Durant l'hiver, les plantes d'appartement sont particulièrement exposées à souffrir de mauvaises conditions de température, de lumière et d'humidité, c'est pourquoi certaines précautions doivent être prises à ce moment de l'année. Normalement, la plupart des plantes se reposent chaque fois qu'elle en manifeste le besoin.

En décembre, janvier et février, les jours sont plus courts et la lumière moins intense. Une plante située dans une fenêtre orientée au nord souffrira certainement d'un manque de lumière et s'étiole; les tiges deviendront frêles et démesurément allongées, il serait préférable de transporter la plante près d'une fenêtre mieux éclairée pour qu'elle bénéficie le plus possible de la lumière.

Souvent, dans nos demeures, la température est beaucoup trop élevée, il serait alors avantageux de transporter les pots dans une

Fête de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys (12 janvier)

En novembre 1950, lors d'une grandiose et inoubliable cérémonie en présence d'une foule considérable, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal fut proclamée bienheureuse et montait sur les autels. Le 12 janvier, jour de sa mort, est devenu le jour où l'Eglise célèbre sa fête.



Mère Bourgeoys n'avait désiré et cherché toute sa vie que l'effacement. Mais son nom est immor-

talisé par l'Eglise à cause de son oeuvre: un institut de filles séculières capable de s'adapter aux conditions de notre vaste pays. 1958 marquait le tricentenaire de la première école de Ville-Marie. Rares sont les peuples qui peuvent présenter à leur jeunesse l'exemple d'une bienheureuse éducatrice à l'origine de leur histoire pédagogique.

La spiritualité toute mariale de notre bienheureuse Marguerite Bourgeoys continuera donc longtemps à pénétrer l'âme des jeunes des lumières de notre Maman du ciel.

Lorsque nous avons besoin d'un bon secours, recourons à la Vierge du Port, dans son sanctuaire BONSECOURS, édifié grâce au dévouement de Mère Bourgeoys. Là, la Vierge des anciens jours, toujours présente, garde inaltérablement la fraîcheur de sa jeunesse comme de sa sainteté.

LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE VOUS ÉCRIT, SECRÉTARIATS: 25 av. JARRY MONTRÉAL-11 750 est. rue SAINT-JOSEPH QUÉBEC

Rapports des ingénieurs sur l'approvisionnement de l'eau à St-Jérôme

Nous prions les contribuables de conserver cette étude pour références futures

CITE DE SAINT-JEROME RAPPORT D'AQUEDUC

Au cours des derniers mois, nous du bureau des Ingénieurs, avons étudié les conditions actuelles de l'aqueduc à Saint-Jérôme, ainsi que les possibilités de remédier aux déficiences de l'approvisionnement en eau pour le présent et l'avenir.

Le but du présent rapport est de présenter un résumé de notre étude sur ce qui se passe au point de vue aqueduc et des moyens à prendre pour remédier aux problèmes qui s'enveniment avec les années. Nous espérons que chacun en prendra connaissance et l'étudiera afin qu'une solution efficace et permanente soit apportée dans le plus bref délai possible vu la gravité de la situation.

Nous n'avons pas l'intention de reprendre toutes les études qui ont été faites dans le passé; ces études ont été d'une aide précieuse et nous remercions et ceux qui les ont faites et ceux qui les ont fait faire.

PREMIERE PARTIE - GENERALITES

CONSUMMATION ACTUELLE: —

L'installation de compteurs aux sources Lebeau, aux puits Lane, aux sources Labelle et sur la prise d'eau de la Rivière du Nord, ont permis d'établir avec assez de précision que la consommation moyenne d'eau à Saint-Jérôme durant le mois de novembre 1961 a été de 2,316,600 gallons par jour, ce qui représente pour une population de 25,300 personnes une consommation de 92 gallons par personne par jour. La consommation maximum a été atteinte le 4 novembre avec 2,691,000 gallons (106 gallons par personne par jour), alors que la journée précédente un minimum était enregistré avec 1,936,000 gallons (76 gallons par personne par jour).

Ces chiffres s'appliquent pour le mois de novembre 1961 et nous assumons que durant les temps chauds, la consommation moyenne doit être de 2,530,000 gallons par jour, soit 100 gallons par personne par jour.

ANALYSE DES RESULTATS

La période de compilation s'étend du 1er au 30 novembre et même si l'automne a été plutôt sec, nous avons fait une correction afin d'établir le débit probable de chacune de nos sources d'alimentation à la suite d'une période de sécheresse équivalente, mais survenant durant les mois de juillet et août.

1. SOURCE LABELLE:

Durant le mois de novembre, le débit des sources Labelle a varié entre 256,000 et 380,000 gallons par jour pour un total de 9,183,000 gallons, soit une moyenne de 306,000 gallons par jour, représentant 13.2% de la consommation domestique.

Dans des conditions extrêmes, nous considérons que le débit des sources Labelle est d'environ 250,000 gallons par jour. C'est le débit effectif des sources en temps sec. Lorsque le débit augmente et dépasse 350,000 gallons, l'augmentation est principalement due à un apport d'eau de surface polluée et si les sources Labelle continuent à fournir l'aqueduc municipal, certains travaux seront nécessaires afin d'éviter que l'eau de surface atteigne directement le bassin de captage.

Pour une consommation moyenne de 2,530,000 gallons, le débit effectif des sources en temps sec représente 10% de la consommation.

Même si la durée des sources Labelle peut être grandement affectée par la construction de l'aqueduc ou par le développement de la ville dans cette région, nous acceptons, pour les fins de cette étude, le débit moyen de novembre comme étant le rendement moyen.

LES PUIITS LANE:

Les deux puits Lane ont fourni 20,600,000 gallons d'eau durant le mois de novembre, le débit minimum étant de 610,000 gallons et le maximum de 797,000 gallons pour une moyenne de 687,000 gallons par jour représentant 29.7% de la consommation.

Nous ne croyons pas, même dans des conditions de température extrême, que le débit moyen des puits soit inférieur 600,000 gallons par jour. C'est le débit effectif des puits en temps sec. Cette quantité d'eau représente 23.3% de la consommation en temps sec.

Pour les fins de la présente étude, nous acceptons le débit moyen de novembre comme étant le rendement moyen des puits.

LES SOURCES LEBEAU:

L'apart des sources Lebeau dans l'aqueduc municipal est sensiblement négligeable et représente seulement 4.8% de la consommation. Nous assumons 100,000 gallons comme débit effectif des sources

MOYEN DE REMEDIER A L'APART DE L'EAU DE RIVIERE NON TRAITEE:

Les principaux moyens d'éliminer l'eau de rivière non traitée sont:

- 1— Les sources et les puits;
- 2— La filtration naturelle;
- 3— L'eau des lacs;
- 4— Une usine de filtration;
- 5— DEUXIEME PARTIE - SOURCES ET PUIITS: —

LE SYSTEME DE PUIITS EST-IL POSSIBLE?

Certaines villes, ayant une population supérieure à celle de Saint-Jérôme, s'approvisionnent uniquement à l'aide de puits, c'est vrai, mais les conditions sont-elles les mêmes?

En effet, si à une élévation égale ou supérieure au niveau moyen de la ville et à une distance raisonnable, c'est-à-dire économique, se trouve une nappe d'eau pouvant fournir 15 ou 20 millions de gallons d'eau par jour et que nous allions y puiser 4 ou 5 millions, la réserve serait à toute fin pratique acceptable. Nous considérons qu'un approvisionnement par les puits doit être basé sur une telle sécurité.

L'industrie hésiterait sûrement à s'installer dans une ville où le système d'aqueduc n'est pas adéquat.

Un mode d'approvisionnement peut être acceptable en autant:

- 1— Que le système soit économique de construction et d'entretien;
- 2— Que le système soit sécuritaire;
- 3— Que l'eau obtenue soit de bonne qualité;

C'est en se basant sur ces principes que nous avons orienté notre étude:

OU SONT LES POSSIBILITES:

Par le passé, la Cité de Saint-Jérôme a demandé à des autorités compétentes de faire des études sur la possibilité d'alimenter la Cité à l'aide de puits. Nous nous baserons sur ces études et sur celles que nous-mêmes avons faites.

- 1— Recharge des puits Lane;
- 2— Rivière à Gagnon;
- 3— Rivière Abercrombie;
- 4— Sources Labelle et Danis;
- 5— Région Sud;
- 6— Région Nord;

RECHARGE DES PUIITS LANE:

Il existe, semble-t-il, possibilité de recharger à l'aide de la Rivière du Nord les puits existants mais nous ne voyons pas quelle amélioration sensible cela pourrait apporter.

Nous avons établi précédemment que le débit effectif des puits en temps sec est de 600,000 gallons par jour et le relevé des compteurs indique que durant les mois de mars, avril et mai le débit moyen calculé pour chaque mois n'atteint pas 900,000 gallons par jour. Considérant qu'à cette période de l'année, le sol est saturé d'eau, nous concluons que le débit maximum des puits Lane est inférieur à 900,000 gallons par jour et que la recharge à l'aide de la Rivière du Nord ne peut apporter un surplus à 300,000 gallons par jour en temps sec et n'apporterait aucune modification aux périodes de l'année où le sol est déjà saturé d'eau.

Le coût d'installation d'un tel projet serait d'environ \$75,000.00 comprenant l'achat de terrain, l'excavation, la fourniture et la pose des matériaux et obligerait de tenir la station de pompage en opération continuellement. Cette dépense ne semble pas justifiable surtout si l'on considère que c'est une hypothèse dont les résultats sont plus que douteux.

Nous considérons donc le projet de recharge des puits Lane comme non avantageux pour la Cité de Saint-Jérôme et n'apportant aucune amélioration appréciable à la solution du problème.

RIVIERE A GAGNON

Le territoire de la Rivière à Gagnon ou Rivière de Bellefeuille a été examiné en détail, et nous pouvons en tirer les faits suivants:

- 1— Il semble peu probable que l'on puisse obtenir la quantité d'eau nécessaire, même pour les besoins présents;
- 2— Un projet à cet endroit nécessiterait probablement un deuxième projet dans une autre région;
- 3— L'eau n'atteint pas Saint-Jérôme par gravité, mais il faudrait la pomper une première fois à la Rivière à Gagnon et une seconde fois à Saint-Jérôme, ou comme deuxième solution, pomper de la Rivière à Gagnon dans un réservoir situé sur le flanc de la montagne à l'ouest de Saint-Jérôme et de là, alimenter la ville par gravité;
- 4— Le coût du projet est d'environ \$700,000.00 n'incluant pas les intérêts et l'entretien;
- 5— Advenant que des essais de quelques semaines permettent d'établir qu'un débit de 2,000,000 et même 3,000,000 est possible à la Rivière à Gagnon, ce n'est pas une garantie pour vingt ans et si pour une raison ou une autre le débit diminuait considérablement, l'argent investi serait presque entièrement perdu et non récupérable. Il ne serait pas sage que la Ville investis-

REGION NORD DE SAINT-JEROME

La région de Filion située à quelques trois milles au nord de Saint-Jérôme offre semblablement de bonnes possibilités pour un approvisionnement par des puits.

Nous avons obtenu les résultats de deux "wash borings" qui ont été exécutés en 1959 un peu au nord de Filion, dans des formations semblables à celles du territoire recommandé.

Les échantillons de sols obtenus par ces forages ont été analysés par une firme spécialisée dans la fabrication de tests "screen" pour puits et les résultats de l'analyse ont été transmis à une compagnie spécialisée dans le forage de puits à grand débit.

D'après les rapports de cette compagnie, il existe de bonnes possibilités de pouvoir exploiter un ou deux puits pouvant fournir chacun trois millions de gallons par jour. Cependant avant de se prononcer de façon plus précise, la compagnie voit la nécessité de procéder à une expertise plus complète sur le site proposé et dans les environs. Le coût de cette expertise varierait entre \$5,000.00 et \$10,000.00 et nous croyons que cette précaution s'impose.

Si les résultats de cette expertise sont très positifs et que la Cité procède à des forages de puits

REGION SUD DE SAINT-JEROME

La région sud de Saint-Jérôme semble la plus propice pour trouver de l'eau potable en quantité suffisante.

Avant de procéder à des forages coûteux, il est nécessaire d'établir à l'aide d'estimations si est avantageux que la Cité de Saint-Jérôme s'alimente en eau à cet endroit.

ESTIMATION POUR UN PROJET DE 3,000,000 DE GALLONS:

Achat et aménagement des puits:
Achat de terrain;
Pompes, moteurs, contrôles électriques;
Bâtiment, conduite d'aménée d'électricité;
Réservoir de contrôle 670,000 gallons, pompes de distribution, moteur électrique et à gazoline, contrôle électrique et bâtiment;
Conduites entre les puits et le réservoir de contrôle; 187,000.00
Construction de conduites maîtresses à l'intérieur de la ville; 329,000.00
Le réseau actuel d'aqueduc étant construit pour une alimentation par le nord, il faudrait procéder immédiatement à la construction de conduites maîtresses, partant du réservoir de contrôle et allant rejoindre les conduites maîtresses existantes. Bassin d'équilibre (300,000 gallons) \$300,000.00. Nécessaire afin d'éviter des variations subites de pression.
Imprévus 562,000.00
Frais de génie, surveillance 390,500.00
Finance et frais connexes 583,500.00
Total de l'emprunt:— \$1,440,500.00
Intérêts (30 ans, remboursements annuels égaux) 1,729,800.00
Remboursement total:— \$3,170,300.00
Remboursement annuel 192,316.66
Frais d'opération et entretien 25,000.00
Coût total annuel:— 137,316.66
Moins coût d'opération du système actuel 3,500.00
Coût annuel du projet \$133,816.66

REGION NORD DE SAINT-JEROME

La région de Filion située à quelques trois milles au nord de Saint-Jérôme offre semblablement de bonnes possibilités pour un approvisionnement par des puits.

Nous avons obtenu les résultats de deux "wash borings" qui ont été exécutés en 1959 un peu au nord de Filion, dans des formations semblables à celles du territoire recommandé.

Les échantillons de sols obtenus par ces forages ont été analysés par une firme spécialisée dans la fabrication de tests "screen" pour puits et les résultats de l'analyse ont été transmis à une compagnie spécialisée dans le forage de puits à grand débit.

D'après les rapports de cette compagnie, il existe de bonnes possibilités de pouvoir exploiter un ou deux puits pouvant fournir chacun trois millions de gallons par jour. Cependant avant de se prononcer de façon plus précise, la compagnie voit la nécessité de procéder à une expertise plus complète sur le site proposé et dans les environs. Le coût de cette expertise varierait entre \$5,000.00 et \$10,000.00 et nous croyons que cette précaution s'impose.

Si les résultats de cette expertise sont très positifs et que la Cité procède à des forages de puits

REGION SUD DE SAINT-JEROME

La région sud de Saint-Jérôme semble la plus propice pour trouver de l'eau potable en quantité suffisante.

Avant de procéder à des forages coûteux, il est nécessaire d'établir à l'aide d'estimations si est avantageux que la Cité de Saint-Jérôme s'alimente en eau à cet endroit.

ESTIMATION POUR UN PROJET DE 3,000,000 DE GALLONS:

Achat et aménagement des puits:
Achat de terrain;
Pompes, moteurs, contrôles électriques;
Bâtiment, conduite d'aménée d'électricité;
Réservoir de contrôle 670,000 gallons, pompes de distribution, moteur électrique et à gazoline, contrôle électrique et bâtiment;
Conduites entre les puits et le réservoir de contrôle; 187,000.00
Construction de conduites maîtresses à l'intérieur de la ville; 329,000.00
Le réseau actuel d'aqueduc étant construit pour une alimentation par le nord, il faudrait procéder immédiatement à la construction de conduites maîtresses, partant du réservoir de contrôle et allant rejoindre les conduites maîtresses existantes. Bassin d'équilibre (300,000 gallons) \$300,000.00. Nécessaire afin d'éviter des variations subites de pression.
Imprévus 562,000.00
Frais de génie, surveillance 390,500.00
Finance et frais connexes 583,500.00
Total de l'emprunt:— \$1,440,500.00
Intérêts (30 ans, remboursements annuels égaux) 1,729,800.00
Remboursement total:— \$3,170,300.00
Remboursement annuel 192,316.66
Frais d'opération et entretien 25,000.00
Coût total annuel:— 137,316.66
Moins coût d'opération du système actuel 3,500.00
Coût annuel du projet \$133,816.66

REGION NORD DE SAINT-JEROME

La région de Filion située à quelques trois milles au nord de Saint-Jérôme offre semblablement de bonnes possibilités pour un approvisionnement par des puits.

Nous avons obtenu les résultats de deux "wash borings" qui ont été exécutés en 1959 un peu au nord de Filion, dans des formations semblables à celles du territoire recommandé.

Les échantillons de sols obtenus par ces forages ont été analysés par une firme spécialisée dans la fabrication de tests "screen" pour puits et les résultats de l'analyse ont été transmis à une compagnie spécialisée dans le forage de puits à grand débit.

D'après les rapports de cette compagnie, il existe de bonnes possibilités de pouvoir exploiter un ou deux puits pouvant fournir chacun trois millions de gallons par jour. Cependant avant de se prononcer de façon plus précise, la compagnie voit la nécessité de procéder à une expertise plus complète sur le site proposé et dans les environs. Le coût de cette expertise varierait entre \$5,000.00 et \$10,000.00 et nous croyons que cette précaution s'impose.

Si les résultats de cette expertise sont très positifs et que la Cité procède à des forages de puits

LA REGION NORD DE SAINT-JEROME (REGION DE FILION) - ESTIME DU COUT -

Expertise, achat de terrain, achat et aménagement de puits, bâtiment, pompes, moteurs et contrôles électriques; \$271,000.00
Réservoir de 1,000,000 gallons; 80,000.00
Conduites entre les puits et le réservoir; 85,000.00
Conduites du réservoir à la ville; 154,000.00
Imprévus 20,000.00
Frais de génie et surveillance; 48,000.00
Finance et frais connexes; 39,000.00
Coût total de l'emprunt:— 692,000.00
Intérêts (30 ans, remboursements annuels égaux); \$15,000.00
Remboursement total:— 1,507,000.00
Remboursement annuel; 50,233.33
Frais d'opération et d'entretien; 9,000.00
Coût total annuel; 59,233.33
Coût d'opération du système actuel; 31,500.00
Coût annuel du projet; \$27,733.33

TROISIEME PARTIE - FILTRATION NATURELLE

La filtration naturelle est peut-être la première vue un moyen très simple d'obtenir de l'eau potable, cependant dans le cas de Saint-Jérôme, nous croyons que ce procédé sera ni efficace, ni économique ni permanent.

D'ailleurs la loi protège le droit des propriétaires et il en tient au lieutenant gouverneur en conseil d'accorder certains privilèges concernant la variation du niveau des eaux et les dommages ainsi causés doivent être réglés à l'amiable ou par voie d'expropriation.

Nous citons une partie de l'article 62, chapitre 98 des statuts révisés de la Province de Québec, 1941:

Si l'est indispensable, pour la construction et le maintien d'un tel ouvrage, de prendre et d'occuper une partie quelconque d'une propriété particulière, ou si l'ouvrage doit avoir pour effet de submerger une propriété particulière ou d'affecter autrement d'une manière préjudiciable une telle propriété ou quelque autre droit privé, il doit être procédé, à défaut d'entente, à l'expropriation du terrain strictement nécessaire et, dans tous les cas, à l'estimation des dommages causés par la construction et le maintien de l'ouvrage.

LAC MAROIS ET LAC ECHO

Notre étude du Lac Marois et du Lac Echo fut assez simple et se résume à quelques constatations sur le terrain.

Le Lac Echo a un débit qui en temps sec est à toute fin pratique négligeable. Au cours de l'automne le niveau du lac a été haussé de cinq pieds environ et il en est résulté des écoulements presque incroyables de boue et de vase. Une fois assés à quelques centaines de pieds de la rive n'existant plus comme il le fut, mais était reliée à la terre ferme par une mer de boue.

La décharge du Lac Marois a été à son tour la majeure partie de l'automne. Ce lac n'est sûrement pas suffisant pour alimenter la ville de Saint-Jérôme.

Nous limitons donc notre étude au Lac Connelly et au Lac Achigan, cest à dire conduite jusqu'au ruisseau Abercrombie (Lac Connelly) et recharge au besoin du Lac Connelly à l'aide du Lac Achigan.

DEBIT DU RUISSEAU ABERCROMBIE:

(Décharge du Lac Connelly)

Nous avons construit un barrage du type "V notch Weir" de façon à jauger le ruisseau Abercrombie et nous avons obtenu des résultats hors de proportion comparativement à des études théoriques sur le débit de ce cours d'eau.

Au cours du mois d'octobre et novembre le débit moyen a été d'environ 67,800 pieds cubes par jour (500,000 gallons par jour). Ce qui laissera un débit disponible de 700,000 gallons par jour pouvant être utilisé par la Cité de Saint-Jérôme pour fin d'aqueduc.

Dans l'ensemble, la variation du niveau d'eau semble plus acceptable au lac Achigan qu'elle ne l'est au Lac Connelly. Nous supposons pour les fins de la présente étude que la Cité de Saint-Jérôme obtiendrait le droit ou privilège de faire varier le niveau du lac de un pied environ. Nous rappelons ici que la Cité sera tenue de payer les dommages encourus et nous ne nous sommes pas aventurés à établir le montant possible de telles réclamations.

La réserve ainsi créée, de même que le surplus d'eau disponible sur la rivière Achigan, assurera à la Cité un débit de 4,000,000 gallons par jour pour fin d'aqueduc.

LAC ACHIGAN - RESERVOIR

Nous avons construit un barrage déversoir sur la rivière Achigan afin de connaître le débit de ce cours d'eau.

Au cours du mois de novembre, le débit moyen de la rivière a été de 1,200,000 gallons par jour. Les raisons évoquées pour le ruisseau Abercrombie s'applique également sur la rivière Achigan et il semble nécessaire d'assurer à l'aide d'un barrage de contrôle, un débit minimum de 67,000 pieds cubes par jour à cette rivière (500,000 gallons par jour). Ce qui laissera un débit disponible de 700,000 gallons par jour pouvant être utilisé par la Cité de Saint-Jérôme pour fin d'aqueduc.

Dans l'ensemble, la variation du niveau d'eau semble plus acceptable au lac Achigan qu'elle ne l'est au Lac Connelly. Nous supposons pour les fins de la présente étude que la Cité de Saint-Jérôme obtiendrait le droit ou privilège de faire varier le niveau du lac de un pied environ. Nous rappelons ici que la Cité sera tenue de payer les dommages encourus et nous ne nous sommes pas aventurés à établir le montant possible de telles réclamations.

La réserve ainsi créée, de même que le surplus d'eau disponible sur la rivière Achigan, assurera à la Cité un débit de 4,000,000 gallons par jour pour fin d'aqueduc.

LAC ACHIGAN - RESERVOIR

Nous avons étudié la possibilité de faire varier le niveau du lac de un pied seulement et déjà plus de 75% des riverains étaient directement affectés par la mesure. La réserve ainsi créée ne serait bonne que pour 750,000 gallons par jour.

La plupart des riverains ont construit en bordure du lac un mur de pierre ou de béton à un endroit tel que durant les mois d'été, le niveau de l'eau arrive au bas du rampart. Si le niveau du lac est haussé de un pied il y aura donc au moins un pied d'eau immédiatement au bord, et de ce fait les plages seront plus dangereuses, principalement pour les enfants.

D'ailleurs la loi protège le droit des propriétaires et il en tient au lieutenant gouverneur en conseil d'accorder certains privilèges concernant la variation du niveau des eaux et les dommages ainsi causés doivent être réglés à l'amiable ou par voie d'expropriation.

Nous citons une partie de l'article 62, chapitre 98 des statuts révisés de la Province de Québec, 1941:

Si l'est indispensable, pour la construction et le maintien d'un tel ouvrage, de prendre et d'occuper une partie quelconque d'une propriété particulière, ou si l'ouvrage doit avoir pour effet de submerger une propriété particulière ou d'affecter autrement d'une manière préjudiciable une telle propriété ou quelque autre droit privé, il doit être procédé, à défaut d'entente, à l'expropriation du terrain strictement nécessaire et, dans tous les cas, à l'estimation des dommages causés par la construction et le maintien de l'ouvrage.

LAC ACHIGAN - RESERVOIR

Nous avons étudié la possibilité de faire varier le niveau du lac de un pied seulement et déjà plus de 75% des riverains étaient directement affectés par la mesure. La réserve ainsi créée ne serait bonne que pour 750,000 gallons par jour.

La plupart des riverains ont construit en bordure du lac un mur de pierre ou de béton à un endroit tel que durant les mois d'été, le niveau de l'eau arrive au bas du rampart. Si le niveau du lac est haussé de un pied il y aura donc au moins un pied d'eau immédiatement au bord, et de ce fait les plages seront plus dangereuses, principalement pour les enfants.

D'ailleurs la loi protège le droit des propriétaires et il en tient au lieutenant gouverneur en conseil d'accorder certains privilèges concernant la variation du niveau des eaux et les dommages ainsi causés doivent être réglés à l'amiable ou par voie d'expropriation.

Nous citons une partie de l'article 62, chapitre 98 des statuts révisés de la Province de Québec, 1941:

Si l'est indispensable, pour la construction et le maintien d'un tel ouvrage, de prendre et d'occuper une partie quelconque d'une propriété particulière, ou si l'ouvrage doit avoir pour effet de submerger une propriété particulière ou d'affecter autrement d'une manière préjudiciable une telle propriété ou quelque autre droit privé, il doit être procédé, à défaut d'entente, à l'expropriation du terrain strictement nécessaire et, dans tous les cas, à l'estimation des dommages causés par la construction et le maintien de l'ouvrage.

LAC ACHIGAN - RESERVOIR

Nous avons étudié la possibilité de faire varier le niveau du lac de un pied seulement et déjà plus de 75% des riverains étaient directement affectés par la mesure. La réserve ainsi créée ne serait bonne que pour 750,000 gallons par jour.

La plupart des riverains ont construit en bordure du lac un mur de pierre ou de béton à un endroit tel que durant les mois d'été, le niveau de l'eau arrive au bas du rampart. Si le niveau du lac est haussé de un pied il y aura donc au moins un pied d'eau immédiatement au bord, et de ce fait les plages seront plus dangereuses, principalement pour les enfants.

D'ailleurs la loi protège le droit des propriétaires et il en tient au lieutenant gouverneur en conseil d'accorder certains privilèges concernant la variation du niveau des eaux et les dommages ainsi causés doivent être réglés à l'amiable ou par voie d'expropriation.

Nous citons une partie de l'article 62, chapitre 98 des statuts révisés de la Province de Québec, 1941:

Si l'est indispensable, pour la construction et le maintien d'un tel ouvrage, de prendre et d'occuper une partie quelconque d'une propriété particulière, ou si l'ouvrage doit avoir pour effet de submerger une propriété particulière ou d'affecter autrement d'une manière préjudiciable une telle propriété ou quelque autre droit privé, il doit être procédé, à défaut d'entente, à l'expropriation du terrain strictement nécessaire et, dans tous les cas, à l'estimation des dommages causés par la construction et le maintien de l'ouvrage.

LAC ACHIGAN - RESERVOIR

Nous avons étudié la possibilité de faire varier le niveau du lac de un pied seulement et déjà plus de 75% des riverains étaient directement affectés par la mesure. La réserve ainsi créée ne serait bonne que pour 750,000 gallons par jour.

La plupart des riverains ont construit en bordure du lac un mur de pierre ou de béton à un endroit tel que durant les mois d'été, le niveau de l'eau arrive au bas du rampart. Si le niveau du lac est haussé de un pied il y aura donc au moins un pied d'eau immédiatement au bord, et de ce fait les plages seront plus dangereuses, principalement pour les enfants.

D'ailleurs la loi protège le droit des propriétaires et il en tient au lieutenant gouverneur en conseil d'accorder certains privilèges concernant la variation du niveau des eaux et les dommages ainsi causés doivent être réglés à l'amiable ou par voie d'expropriation.

Nous citons une partie de l'article 62, chapitre 98 des statuts révisés de la Province de Québec, 1941:

Si l'est indispensable, pour la construction et le maintien d'un tel ouvrage, de prendre et d'occuper une partie quelconque d'une propriété particulière, ou si l'ouvrage doit avoir pour effet de submerger une propriété particulière ou d'affecter autrement d'une manière préjudiciable une telle propriété ou quelque autre droit privé, il doit être procédé, à défaut d'entente, à l'expropriation du terrain strictement nécessaire et, dans tous les cas, à l'estimation des dommages causés par la construction et le maintien de l'ouvrage.

LAC ACHIGAN - RESERVOIR

Nous avons étudié la possibilité de faire varier le niveau du lac de un pied seulement et déjà plus de 75% des riverains étaient directement affectés par la mesure. La réserve ainsi créée ne serait bonne que pour 750,000 gallons par jour.

La plupart des riverains ont construit en bordure du lac un mur de pierre ou de béton à un endroit tel que durant les mois d'été, le niveau de l'eau arrive au bas du rampart. Si le niveau du lac est haussé de un pied il y aura donc au moins un pied d'eau immédiatement au bord, et de ce fait les plages seront plus dangereuses, principalement pour les enfants.

D'ailleurs la loi protège le droit des propriétaires et il en tient au lieutenant gouverneur en conseil d'accorder certains privilèges concernant la variation du niveau des eaux et les dommages ainsi causés doivent être réglés à l'amiable ou par voie d'expropriation.

Nous citons une partie de l'article 62, chapitre 98 des statuts révisés de la Province de Québec, 1941:

Si l'est indispensable, pour la construction et le maintien d'un tel ouvrage, de prendre et d'occuper une partie quelconque d'une propriété particulière, ou si l'ouvrage doit avoir pour effet de submerger une propriété particulière ou d'affecter autrement d'une manière préjudiciable une telle propriété ou quelque autre droit privé, il doit être procédé, à défaut d'entente, à l'expropriation du terrain strictement nécessaire et, dans tous les cas, à l'estimation des dommages causés par la construction et le maintien de l'ouvrage.

POMPAGE DU LAC ACHIGAN DANS LE LAC CONNELLY

L'eau du lac Achigan n'atteint pas St-Jérôme par gravité mais il faudra procéder par pompage.

Un seul endroit apparaît comme possible pour l'installation de la Station de pompage au lac Achigan (voir plan). De cet endroit l'eau sera pompée suivant la ligne d'élévation minimum jusqu'à l'élévation 825 (sur le plan parcourus AB). Au point B, l'eau serait laissée libre dans un ruisseau jusqu'au lac Connelly.

En été ce ruisseau est complètement sec, il est donc fort probable qu'une partie de l'eau déversée au point B n'atteigne pas le Lac Connelly. Certaines précautions s'imposent également quant à l'utilisation de cours d'eau. De toute façon, advenant des difficultés imprévues, la conduite AB pourrait être prolongée jusqu'au lac Connelly.

CONDITE D'AMENEE

Nous avons étudié différentes possibilités pour la conduite d'aménée entre le ruisseau Abercrombie et St-Jérôme, et nous sommes arrivés à la conclusion que l'alimentation par gravité est la plus avantageuse et la conduite principale est prévue en conséquence. Cette conduite partira de la conduite maîtresse existante sur la rue Bélanger et se rendra jusqu'à un réservoir créé à l'aide d'un barrage sur le ruisseau Abercrombie à quelques 2,500 pieds au nord du lac Dion. Des précautions devront être prises afin d'assurer la propriété de ce réservoir ouvert d'une capacité de vingt millions de gallons environ.

EAU DES LACS - (Achigan et Connelly) ESTIMATION

Pompage du Lac Achigan dans le Lac Connelly; \$157,000.00
Barrage de contrôle au Lac Achigan; 5,000.
Barrage de contrôle au Lac Connelly; 5,000.
Barrage et réservoir; 60,000.
Conduite, du barrage à la ville; 890,000.
Imprévus; 56,000.
Frais de génie 82,000.
Finance et frais connexes; 75,000.
MONTANT TOTAL DE L'EMPRUNT: \$1,330,000.
Intérêts (30 ans, remboursements égaux); 1,568,000.
REMBOURSEMENT
TOTAL: 2,898,000.
Remboursement annuel; 96,600.
Frais d'opération et d'entretien; 10,100.
COUT TOTAL ANNUEL: 107,000.
Coût d'opération du système existant; 31,500.
COUT ANNUEL DU PROJET: \$ 75,500.

CINQUIEME PARTIE - USINE DE FILTRATION (3,000,000 gallons)

Notre étude sur ce sujet est basée sur les trois points généraux suivants:

- 1- Le système devra être économique de construction et d'entretien;
- 2- Le système devra être sécuritaire;
- 3- L'eau obtenue devra être de bonne qualité;

La première question que nous nous sommes posée est la suivante: "Quel serait le meilleur site pour qu'une usine de filtration soit économique au point de vue construction et entretien?"

Nous en avons déduit que le site pour une telle usine serait là où une distribution par gravité serait possible sans augmentation appréciable du coût de construction. Nous avons fait l'étude de différents sites et nous sommes d'opinion que l'endroit idéal serait dans la région située à proximité du barrage de l'ancien pouvoir électrique de la Cité de St-Jérôme. (Voir plan annexé).

L'arrangement proposé est le suivant:

L'usine serait construite à une élévation telle, qu'une distribution par gravité soit possible.

La prise d'eau serait en amont du barrage ci-haut mentionné et l'eau brute serait pompée dans une conduite de la rivière à l'usine. Le coût d'un tel pompage serait seulement d'environ \$3,000.00 par année.

La rivière du nord ayant un débit supérieur à 175 pieds cubes seconde 95 millions de gallons par jour en temps sec; il n'y a aucun

ESTIMATION DU COUT DE L'USINE DE FILTRATION (3 millions de gallons)

Construction de la bâtisse, réservoir non inclus; \$416,000.
Fourniture et installation de tout l'équipement mécanique, instrumentation, accessoires et tuyauterie pour la partie mécanique de la filtration 184,500.
Conduite d'eau brute entre la rivière et l'usine, bâtisse et pompes; 19,500.
Conduite d'aménée du réservoir au système existant; 153,900.
Réservoir (1,000,000 gall.) 80,000.
Sondage, essais de matériaux, achat de terrain et droits de passage; 27,000.
Imprévus; 23,600.
Frais de génie et surveillance; 63,300.
Finance et frais connexes; 58,000.
Montant à emprunter; \$1,025,800.
Intérêts (30 ans, remboursements annuels égaux) 1,209,400.
Remboursement total; \$2,235,200.
Remboursement annuel; 74,500.
Frais d'opération et d'entretien; 29,500.
Coût total annuel; \$104,000.
Coût d'opération du système existant; 31,500.
Coût annuel du projet; \$72,500.

CONCLUSION

La Cité de St-Jérôme possède l'avantage de pouvoir obtenir une alimentation par gravité et ceci à trois endroits: Les puits à Filion, une usine de filtration et les lacs.

L'étude faite a démontré que seules ces solutions doivent être considérées pour obtenir une solution permanente et économique au problème de l'aqueduc.

Un aqueduc alimenté à l'aide de puits situés dans la région de Filion s'avère et de beaucoup le projet le plus économique et coûterait à la Cité de St-Jérôme environ \$281,000.00 par année, comprenant capital et intérêts, opération et entretien. Cependant toutes les précautions possibles devront être prises afin d'assurer au système les propriétés requises et énumérées dans ce rapport.

Un fait à remarquer: Le réservoir et la conduite du réservoir à la ville sont les mêmes pour le projet de l'usine de filtration et celui des puits. Ceci pourra être un avantage au cas où les puits pourraient plus fournir l'eau nécessaire au besoin de la Cité. Cette partie du capital investie (\$275,000.00) ne serait pas perdue, de plus l'achat et l'aménagement des puits seront probablement couverts par un bon de garantie pouvant ainsi éviter la perte de capital investi à cette fin.

Au point de vue coût, l'usine de filtration (\$72,500.00 par année incluant capital, intérêts, opération et entretien) telle que proposée et le projet des lacs (\$75,500.00 par année incluant capital, intérêts, opération et entretien) s'équivalent.

Cependant, certaines ombres appaissent au tableau. Dans le cas de l'eau des lacs, nous n'avons pas tenu compte des réclamations possibles dues à la variation de niveau d'eau.

Nous avons aussi de sérieux doutes quant à la qualité de l'eau obtenue par les lacs, ceci comprend: pollution, couleur, matière en suspension.

Il serait très malheureux que la Cité investisse une somme aussi considérable et n'obtienne pas de tout temps la qualité d'eau désirée.

Une usine de filtration au contraire, permet un contrôle très efficace de la qualité de l'eau et peut facilement être modifié au besoin suivant les circonstances.

Nous sommes d'opinion pour les raisons ci-haut mentionnées que l'usine de filtration telle que proposée est plus avantageuse que le projet d'approvisionnement d'eau par les lacs.

RECOMMANDATION